



Association  
des services de garde  
en milieu scolaire du Québec

*La Référence*

Mémoire

Pour une politique de la réussite éducative

Les services de garde en milieu scolaire :  
un acteur important à valoriser  
dans la réussite éducative des élèves

Novembre | **2016**

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>L'ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU QUÉBEC : UN PARTENAIRE DU MILIEU DEPUIS PLUS DE 30 ANS.....</b>	<b>3</b>
<b>LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE : AU COEUR DU QUOTIDIEN DES ÉLÈVES... AVEC 3 OBJECTIFS PRÉCIS.....</b>	<b>4</b>
<b>NOTRE VISION DE L'ÉCOLE DE DEMAIN : UNE COLLECTIVITÉ MOBILISÉE AUTOUR DE LA RÉUSSITE EDUCATIVE, UNE RESPONSABILITÉ À PARTAGER .....</b>	<b>6</b>
<b>1. L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES .....</b>	<b>7</b>
1.1.    UNE INTERVENTION DÈS LA PETITE ENFANCE.....	7
1.2.    UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX ÉLÈVES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS .....	7
1.3.    UN ACCOMPAGNEMENT TOUT AU LONG DU PARCOURS SCOLAIRE.....	8
1.4.    LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES.....	8
<b>2. UN CONTEXTE PROPICE AU DEVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE.....</b>	<b>10</b>
2.1.    L'IMPORTANCE DE LA LITTÉRATIE ET DE LA NUMÉRATIE .....	10
2.2.    L'UNIVERS DES COMPÉTENCES DU 21 <sup>E</sup> SIÈCLE ET LA PLACE GRANDISSANTE DU NUMÉRIQUE ....	10
2.3.    UNE PRÉPARATION ADÉQUATE À LA TRANSITION AU MARCHÉ DU TRAVAIL OU AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES.....	11
2.4.    UNE ÉCOLE INCLUSIVE, FORTE DE SA DIVERSITÉ.....	12
<b>3. DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS AUTOUR DE LA RÉUSSITE.....</b>	<b>13</b>
3.1.    L'ENGAGEMENT PARENTAL .....	13
3.2.    L'APPUI DES PARTENAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ.....	13
<b>CONCLUSION : LE SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE, UN ACTEUR MOBILISÉ ET TRANSVERSAL AUX ACTIONS DE L'ÉCOLE.....</b>	<b>14</b>

Association des services de garde en milieu scolaire du Québec  
Téléphone : 450 670-8390 ou 1 800 363-0592  
402, rue Verchères, Longueuil (Québec) J4K 2Y6  
[www.asgemsq.qc.ca](http://www.asgemsq.qc.ca)  
[info@gardescolaire.org](mailto:info@gardescolaire.org)

## L'ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE DU QUÉBEC : UN PARTENAIRE DU MILIEU DEPUIS PLUS DE 30 ANS

L'Association des services de garde en milieu scolaire du Québec (ASGEMSQ) est un organisme sans but lucratif qui travaille depuis plus de 30 ans à l'amélioration de la qualité des services de garde des écoles québécoises. Ayant une connaissance approfondie des enjeux et des besoins du milieu, l'Association travaille à faire reconnaître la garde scolaire, et le personnel qui y travaille, comme un des acteurs clés de la réussite éducative des élèves. Elle soutient le développement de la garde scolaire en faisant la promotion de son rôle complémentaire à la mission de l'école, en représentant ses intérêts collectifs et en maintenant le développement des compétences du personnel.

Ayant une portée provinciale, l'Association est présente sur l'ensemble du territoire québécois et peut rejoindre par ses actions et programmes l'ensemble du personnel éducateur, soit près de 12 000 personnes œuvrant auprès de 300 000 élèves.

L'Association appuie la garde scolaire et son personnel dans leurs efforts à offrir un meilleur encadrement aux élèves en dehors des heures de classe. La volonté, toujours plus grande, de l'Association de contribuer au développement de compétences professionnelles est au cœur de sa planification stratégique 2015-2020. Pour faire de la garde scolaire un partenaire clé de la réussite éducative des élèves, l'Association s'est engagée à mettre sur pied une offre de formation répondant à cet objectif, à accompagner et à outiller le personnel dans cette mission, dans une optique où la garde scolaire est considérée comme un espace complémentaire à l'enseignement et où les apprentissages peuvent être consolidés.

C'est donc à titre d'acteur et de témoin privilégié du développement de la garde scolaire, que l'Association intervient dans le cadre de la consultation pour une politique de la réussite éducative.

L'Association se dit en accord avec les trois axes d'intervention retenus dans le cadre de la présente consultation. Elle interviendra non pas sur chacune des pistes d'action proposées, mais sur les sujets pour lesquelles son expertise peut être mise à profit. Elle espère ainsi que sa contribution fera en sorte que la garde scolaire soit reconnue comme partenaire incontournable de l'école dans la réalisation de sa mission et de la réussite éducative des élèves.

## LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE : AU COEUR DU QUOTIDIEN DES ÉLÈVES... AVEC 3 OBJECTIFS PRÉCIS

Les services de garde en milieu scolaire font partie du quotidien des familles, et ce, depuis des décennies. Ces services sont fournis aux élèves du préscolaire et du primaire en dehors des heures de classe. Ils accueillent les enfants, également, lors des journées pédagogiques. Ils peuvent aussi offrir le service pendant la relâche scolaire et lors des vacances estivales. D'abord mis en place pour répondre à un besoin de conciliation famille-travail, ils se sont vus investis d'une responsabilité au regard du développement global des élèves.

En effet, comme le stipule l'article 2 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*, les services de garde en milieu scolaire doivent poursuivre trois objectifs :

1. Veiller au bien-être général des élèves et poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école;
2. Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe;
3. Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique<sup>1</sup>.

Ainsi, ils complètent les services éducatifs de l'école et contribuent directement à la réalisation de sa mission. En effet, les services de garde en milieu scolaire élaborent leur programme d'activités en harmonie avec le projet éducatif de l'école. C'est pourquoi, l'Association demande à ce qu'ils soient reconnus comme le prolongement de l'école, faisant partie intégrante de celle-ci et contribuant à la réussite des élèves en s'inscrivant dans leur parcours scolaire.

Dans un cadre éducatif sécuritaire, la garde scolaire permet à tous les élèves qui la fréquentent de vivre des activités où ils peuvent se réaliser pleinement, de découvrir et de mettre en valeur certaines de leurs forces, de développer leurs habiletés sociales et de saines habitudes qu'ils pourront conserver toute leur vie.

Par le biais d'un encadrement plus souple que celui qui prévaut généralement au sein de la classe, l'élève est appelé à développer ses intérêts et ses compétences dans une multitude de sphères différentes les unes des autres. Pour certains élèves, la fréquentation du service de garde permet de développer le goût d'apprendre, d'aimer l'école et l'envie d'y aller.

Bref, le service de garde scolaire offre un environnement où les élèves peuvent vivre des expériences positives tout en s'amusant, en bougeant, en échangeant et en évoluant. Cette contribution du service de garde au développement du plein potentiel des élèves est d'autant plus significative que, pour plusieurs enfants, le nombre d'heures de fréquentation au service de garde équivaut à celui passé en classe.

---

<sup>1</sup> Loi sur l'instruction publique, L.R.Q., C.1-13.3.

La fréquentation des élèves au service de garde scolaire est en croissance depuis sa mise en place dans les écoles primaires québécoises. Elle représente plus de 1 élève sur 2, soit tout près de 60 % et son nombre ne cesse d’augmenter. Avec ces statistiques, plus que jamais la réussite éducative passe également par la garde scolaire qui est un acteur incontournable de l’école québécoise.

**Tableau**

**Nombre d’enfants utilisateurs du service de garde au réseau public selon le statut**

	<b>2012-2013</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2015-2016</b>
<b>Élèves utilisateurs avec statut régulier</b>	207 031	221 293	234 257
<b>Élèves utilisateurs avec statut sporadique</b>	79 350	84 450	96 059
<b>Pourcentage des élèves utilisateurs</b>	53 %	56 %	57 %

## NOTRE VISION DE L'ÉCOLE DE DEMAIN : UNE COLLECTIVITÉ MOBILISÉE AUTOUR DE LA RÉUSSITE EDUCATIVE, UNE RESPONSABILITÉ À PARTAGER

On pose souvent la question : « l'enfant est-il prêt pour l'école? » Et si on posait plutôt la question : « l'école est-elle prête à l'accueillir? »

L'Association prône depuis longtemps que l'école et le service de garde doivent constituer un seul milieu de vie pour l'élève. La journée de l'élève à l'école doit se vivre dans sa globalité. L'ensemble des adultes qui l'entoure doit agir de façon concertée et en cohérence facilitant ainsi une continuité dans son « expérience éducative ». L'école de demain sera donc certainement un milieu de vie où les actions concertées de tous les intervenants, qu'ils soient parents, enseignants, professionnels, directions d'établissement, éducateurs en garde scolaire, et bien plus, seront tous centrées sur l'élève afin de soutenir sa réussite éducative et son parcours scolaire.

Tous les intervenants de l'école et de la communauté doivent se mobiliser pour offrir des services cohérents et complémentaires aux élèves et à leur famille afin de favoriser la réussite éducative. Il s'agit là d'une responsabilité collective, d'une responsabilité partagée. L'école a besoin, plus que jamais, de tous les acteurs et de tous les partenaires pour réaliser sa triple mission : éduquer, socialiser et qualifier. D'ailleurs, une vision qu'a porté le ministère de l'Éducation dans les années 2000 avec la mise en place d'une recherche action intitulée Famille-École-Communauté-Réussir-Ensemble (FECRE).

L'école de demain sera aussi celle qui considérera la valeur ajoutée que représente la garde scolaire à la réalisation de sa mission. Dès l'instant où nous reconnaitrons le service de garde en milieu scolaire comme un partenaire incontournable de la réussite éducative nous comprendrons l'importance du rôle qu'il joue dans la vie de l'école.

# 1. L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES

## 1.1. Une intervention dès la petite enfance

L'Association accueille positivement les pistes proposées.

L'Association est en accord avec le déploiement de la maternelle 4 ans dans les milieux défavorisés, plus vulnérables. Considérant que les enfants en milieux défavorisés fréquentent moins les milieux de garde, cette mesure apparaît comme une façon de consolider la portée universelle des services éducatifs à l'enfance.

Comme il est fort probable que les enfants de la maternelle 4 ans fréquentent également le service de garde de leur école, il nous apparaît essentiel de s'assurer que les conditions pour bien accueillir ces jeunes enfants soient en place. Parmi ces conditions, la formation du personnel éducateur semble un incontournable. En effet, la formation initiale et la formation continue ont une influence directe sur la qualité de leurs interactions et la qualité des activités qu'ils organisent. Mais encore, nous devons revoir à la baisse le ratio enfant/éducateur de ces groupes car les enfants de cet âge requièrent généralement plus de temps, d'attention et d'encadrement.

À cet effet, l'Association recommande :

- que le personnel éducateur détienne une formation spécifique qui répond aux besoins des enfants de 4 ans et des familles plus vulnérables. Il est également nécessaire d'évaluer si l'attestation d'études professionnelles (AEP) répond aux attentes au regard de la petite enfance notamment quant à l'offre d'un programme d'activités adapté à ce groupe d'âge;
- qu'une ressource pédagogique soit disponible afin de les accompagner et les soutenir dans leurs interventions;
- que le ratio éducateur/enfant soit revu à la baisse; un ratio qui varierait entre 12 et 15 enfants par éducateur nous apparaît un ratio à respecter, ce qui permettrait un meilleur soutien pour les enfants de 4 ans.

Afin d'améliorer la complémentarité et la concertation des actions entre les services de garde éducatifs à l'enfance et le milieu scolaire au moment de l'entrée à l'école, l'Association recommande que tous les moyens soient déployés pour soutenir une transition de qualité vers l'école. Un des moyens identifiés est que le personnel du service de garde en milieu scolaire soit mis à contribution au même titre que le personnel enseignant. A cet effet, nous proposons de promouvoir le guide *Pour soutenir une transition de qualité* que le Ministère a publié en 2010 et d'offrir une formation qui permettrait au milieu de réfléchir à ses pratiques lors des transitions.

Si le manque de ressources financières représente pour certains parents un frein à la fréquentation des services de garde à la petite enfance, il faut s'attendre à ce que les services de garde en milieu scolaire ne soient pas plus fréquentés pour les mêmes raisons. En conséquence, l'Association recommande la gratuité de la garde scolaire pour les enfants de 4 ans et 5 ans en milieu défavorisé.

## 1.2. Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

L'Association accueille positivement les pistes proposées et propose des moyens pour l'une d'entre elles. Elle soumet également d'autres actions qui peuvent être envisagées.

L'accueil des élèves ayant des besoins particuliers est une réalité qui concerne aussi les services de garde en milieu scolaire. En effet, selon les données du ministère de l'Éducation, de 2008-2009 à 2012-2013 les élèves HDAA fréquentant un service de garde de façon régulière sont passés de 19 815 à 27 332, soit une augmentation de près de 50 %. Les échos qui nous viennent du milieu font état d'un manque flagrant de ressources pour soutenir le personnel éducateur. Dans une optique d'équité et de justice sociale, il apparaît utile et nécessaire pour le ministère de l'Éducation de s'assurer que les

ressources allouées sont suffisantes pour permettre une réponse adéquate aux besoins très diversifiés de l'ensemble des élèves ayant des besoins particuliers.

De plus, l'Association propose de mieux supporter le personnel éducateur dans son rôle en rendant disponible une ressource pédagogique et en offrant de la formation continue. Aussi, considérant que ces élèves exigent une présence plus soutenue, il semble qu'une réflexion s'impose autour du ratio éducateur/élèves à respecter afin de permettre l'atteinte des objectifs tels que précisés dans le Règlement.

L'Association est sensible à l'importance d'accorder une attention particulière à la réussite des garçons et au maintien de l'intérêt et de la motivation des élèves plus doués. Les services de garde proposent à ces élèves des projets et des activités qui répondent à leurs intérêts. Comme il a été mentionné précédemment, ces projets font souvent toute la différence dans la motivation à s'investir davantage dans ses apprentissages. Il serait opportun de faire une recension de ces pratiques que l'on peut qualifier de gagnantes, et d'en faire la promotion. L'Association est prête à y contribuer.

Toujours dans le but d'assurer une cohérence des actions des différents intervenants et une continuité dans la vie de l'élève, le personnel éducateur doit participer activement à l'élaboration et contribuer à la mise en œuvre du plan d'intervention des élèves qui fréquentent le service de garde. Ce n'est pas une réalité pour l'ensemble des services de garde. Nous faisons la recommandation que le personnel éducateur soit partie prenante du plan d'intervention de l'élève. À ce sujet, un message clair de la part du ministère de l'Éducation est souhaitable.

### **1.3. Un accompagnement tout au long du parcours scolaire**

L'Association n'est pas en mesure de se prononcer sur toutes les pistes proposées, notamment, sur celle portant sur l'allongement du parcours scolaire.

Cependant, elle souhaite rappeler l'importance d'assurer des transitions de qualité, adaptées au niveau de développement et de maturité des enfants particulièrement pour les enfants qui entrent à l'école pour la première fois. Ce passage représente un moment charnière dans la vie d'un enfant et l'école, a le devoir d'y porter une attention particulière. Une transition de qualité et inclusive de l'ensemble des acteurs de l'école constitue également la clé d'une bonne collaboration entre l'école et la famille.

Le personnel du service de garde fait partie des personnes qui ont un rôle à jouer dans l'accueil des enfants à l'école puisqu'une bonne partie d'entre eux fréquentera le service de garde dès leur entrée à l'école. Il doit donc être invité à participer activement à toutes les activités de transition de l'école. D'autant plus que ces personnes deviennent ou sont des personnes significatives pour les élèves.

### **1.4. La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques**

L'Association cautionne entièrement le fait que les enseignants doivent être soutenus et valorisés dans leur profession pour assurer une réponse adaptée aux besoins des élèves.

Nous en faisons une recommandation plus vaste que celle soumise en consultation. Cette visée devrait s'appliquer à l'ensemble des personnes qui interviennent auprès des élèves. Chacun, dans le respect de ses compétences, doit s'assurer d'apporter une réponse adéquate aux besoins des élèves. L'Association croit fermement que le personnel éducateur devrait aussi faire l'objet d'une attention particulière au regard de la formation initiale et continue. Par exemple, en améliorant la préparation et la formation continue des enseignants pour mieux répondre aux besoins des élèves dans des classes de plus en plus hétérogènes, il serait pertinent d'offrir également de la formation continue sur ce sujet au personnel en garde scolaire.

Il nous apparaît impératif que l'école s'assure de la qualité des interventions de toutes les personnes qui interviennent auprès des élèves.

Par ailleurs, l'Association questionne la pertinence de créer un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances dans le milieu de l'éducation étant donné l'existence du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). Ne s'acquitte-t-il pas déjà de ce mandat? Afin d'éviter le dédoublement de structure, l'Association ne croit pas pertinent de créer un tel organisme, mais recommande plutôt de consolider et d'appuyer une organisation déjà existante et reconnue dans le milieu.

## 2. UN CONTEXTE PROPICE AU DEVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

Dans le cadre de cet axe, l'Association souhaite faire valoir des projets vécus par les élèves au service de garde qui leurs permettent de développer des compétences, des aptitudes et des habiletés dans divers domaines. Ces projets font vivre aux élèves des expériences enrichissantes et viennent renforcer les apprentissages réalisés en classe, et ce, de façon complémentaire.

### 2.1.L'importance de la littératie et de la numératie

L'Association accueille positivement les pistes d'action proposées.

L'Association soutient et fait la promotion d'une pratique gagnante et souhaite attirer l'attention sur cette activité offerte et adaptée à la garde scolaire : le programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les services de garde en milieu scolaire (ÉLÉ-SGMS). Ce programme vise l'amélioration du développement global des enfants de la maternelle en matière d'éveil à la lecture et à l'écriture en faisant vivre aux enfants différentes activités autour du livre durant les périodes passées au service de garde. Il a été expérimenté dans des écoles de milieux défavorisés dans quatre régions du Québec. Des écoles de milieux plus favorisés l'ont également implanté avec succès. « L'analyse des résultats démontre que le programme ÉLÉ-SGMS a une influence positive, entre autres, sur les processus de compréhension, l'engagement dans les activités de lecture et l'ouverture aux livres. »<sup>2</sup> L'Association reconnaît la pertinence de ce programme et croit qu'il s'agit-là d'un moyen pour assurer une entrée réussie dans le monde de la lecture et maintenir les compétences langagières tout au long de la vie. Ce programme contribue, sans aucun doute, au soutien des enfants qui arrivent à l'école avec un retard au niveau de la littératie.

### 2.2.L'univers des compétences du 21<sup>e</sup> siècle et la place grandissante du numérique

L'Association accueille positivement la plupart des pistes proposées. Cependant, elle ne se prononcera pas sur la pertinence d'élargir les programmes d'anglais intensif.

Pour ce qui est des outils numériques, de plus en plus ils sont disponibles dans l'école. Les tableaux numériques interactifs, les tablettes et les ordinateurs portables sont utilisés par certains services de garde. Par exemple, pour faire bouger les élèves en les invitant à suivre une chorégraphie de danse diffusée au tableau numérique interactif, ou encore, en utilisant les ordinateurs pour consulter Allô prof pendant la période de devoirs. Afin d'offrir un milieu scolaire stimulant et innovant qui intègre de façon optimale les technologies et les ressources éducatives numériques, l'Association recommande de rendre disponible l'utilisation de ces appareils et de former le personnel en garde scolaire pour qu'il puisse inclure, dans sa planification, l'utilisation de ces technologies avec les élèves.

Puisque l'atteinte du plein potentiel de l'élève doit être comprise aussi en fonction d'un vaste univers de compétences qui représentent autant de possibilités et d'avenues pour se réaliser et réussir, l'Association veut encourager et même développer l'acquisition de saines habitudes de vie. C'est pourquoi elle souhaite attirer l'attention sur deux avenues

---

<sup>2</sup> ÉLÉ-SGMS. « Effets sur les enfants », *Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les services de garde en milieu scolaire*, [En ligne], [http://ele-sgms.ca/?page\\_id=678](http://ele-sgms.ca/?page_id=678) (Page consultée le 14 novembre 2016).  
Association des services de garde en milieu scolaire du Québec

intéressantes dans ce domaine afin que les pratiques soient en harmonie avec les recommandations de la Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif du gouvernement du Québec *Pour un virage santé à l'école*.

D'abord, avec le projet *Ensemble pour des contextes de repas plus conviviaux*<sup>3</sup>, l'Association entend à la fois outiller le personnel en garde scolaire, souvent le premier responsable de l'encadrement des élèves le midi, afin de soutenir l'acquisition de saines habitudes alimentaires et amener une réflexion sur les locaux utilisés pour les repas, leur qualité et leur convivialité au regard du maintien et du développement de saines habitudes de vie, et proposer des solutions à cet effet.

Ensuite, le vaste potentiel de la garde scolaire pour faire bouger les élèves et contribuer à l'atteinte d'une heure par jour d'activité physique a le mérite d'être souligné. Comme l'horaire du service de garde et son programme d'activités sont plus souples que le programme pédagogique, la garde scolaire s'inscrit avantageusement dans le maintien et le développement de saines habitudes de vie. Le personnel éducateur aurait avantage à être outillé et soutenu dans cette démarche. L'Association travaille en étroite collaboration avec Kino-Québec à développer un projet qui s'adressera à l'ensemble des écoles primaires du Québec.

### **2.3. Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures.**

L'Association accueille positivement les pistes d'action proposées.

Voici un projet qui permet aux élèves de faire naître des passions et de développer des compétences et des aptitudes qui leur seront utiles tout au long de leur parcours scolaire et même au-delà :

Tel que présenté par le Conseil supérieur de l'éducation dans son Avis *Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités* de 2006, le projet de l'école de l'Alizé permet aux élèves d'intégrer des compétences d'entrepreneuriat. Cette école a choisi, il y a plusieurs années, de lancer de véritables microentreprises. « À cette école, des microentreprises existent à la fois en classe et au service de garde. On note, par exemple, l'existence de microentreprises de marinades, de papier recyclé, de savon, de sacs en tissu réutilisables, etc. Une agence de publicité permet également de promouvoir à la fois la participation aux différents projets auprès des élèves et la vente des produits eux-mêmes auprès des clients potentiels. Toutes ces microentreprises ont comme objectif le développement des compétences entrepreneuriales (confiance, motivation, effort, responsabilité, solidarité, etc.). Elles permettent également de tisser des liens avec les compétences transversales. En ce qui concerne le service de garde lui-même, les microentreprises favorisent l'intégration des objectifs du service de garde au projet éducatif de l'école et l'établissement de liens entre les compétences transversales, les domaines généraux de formation et le programme d'activités du service de garde. »<sup>4</sup>

Plusieurs autres services de garde en milieu scolaire mettent en place des projets d'entrepreneuriat et, ainsi, font un premier pas pour développer l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires.

---

<sup>3</sup> Ensemble pour des contextes de repas plus conviviaux une initiative de l'ASGEMSQ rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en Forme.

<sup>4</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Les services de garde en milieu scolaire : inscrire la qualité au cœur des priorités*, Québec, 2006, pp. 84-85.

#### **2.4. Une école inclusive, forte de sa diversité**

L'Association accueille positivement les pistes proposées.

Le service de garde en milieu scolaire, en tant que service intégré dans l'école, accueille aussi des élèves de toutes origines. C'est pourquoi l'Association croit que le personnel en garde scolaire doit être partie prenante des actions visant à contribuer à l'intégration des élèves et à promouvoir une culture d'accueil. Toutes les interventions ciblant les élèves immigrants et les nouveaux arrivants doivent être cohérentes en classe et au service de garde. De plus, le service de garde contribue grandement à favoriser les échanges interculturels et les rencontres entre les élèves de diverses cultures par son caractère plus ludique qui permet des activités très variées, informelles et rassemblant des élèves de plusieurs niveaux. Rappelons que la garde scolaire permet des contacts plus fréquents, quasi-quotidiens, avec les parents. Il n'est pas rare de constater que les enfants font la traduction des messages à leurs parents lorsqu'ils se présentent au service de garde.

De même, pour mieux comprendre les élèves et les familles issus de l'immigration, une formation sur le parcours migratoire, les statuts d'immigration et les répercussions de ce processus migratoire sur les personnes est également un incontournable pour l'ensemble du personnel de l'école, incluant le personnel du service de garde. Une action simple qui vise à mieux outiller l'école à vivre l'inclusion.

### 3. DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS AUTOUR DE LA RÉUSSITE

#### 3.1. L'engagement parental

L'Association accueille positivement les pistes proposées.

Afin de maintenir et renforcer l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant, l'Association fait la recommandation de rendre obligatoire l'implantation d'un comité de parents utilisateurs du service de garde dans les écoles primaires.

Bien que le *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* prévoit que le conseil d'établissement peut « former un comité de parents du service de garde composé du responsable du service de garde et de 3 à 5 parents élus », peu de services de garde bénéficient d'un tel comité. Considérant que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et qu'ils contribuent financièrement au service, il est normal qu'ils soient appelés à participer activement à l'organisation et au fonctionnement du service de garde de leur enfant.

#### 3.2. L'appui des partenaires et de la communauté

L'Association accueille positivement les pistes proposées.

Afin de mieux définir les rôles et responsabilités des différents acteurs à l'égard de la réussite éducative, l'Association demande, et ce, depuis plusieurs années, une révision du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*. Cette nécessaire révision permettrait de tenir compte de la réalité et de la place incontournable qu'occupe la garde scolaire dans l'école québécoise d'aujourd'hui. La révision demandée va bien au-delà des ratios à reconsidérer, des normes minimales d'espace à respecter, de l'obligation de se doter d'un programme d'activités précisant les orientations éducatives visées, et de la précision des mécanismes de saine gestion et de reddition de comptes, etc. De plus, la mission du service de garde et les responsabilités du personnel éducateur au regard de la réussite éducative devront être précisés afin d'assurer une cohérence avec les visées de la future politique pour la réussite éducative.

L'Association propose également que le Ministère procède à l'évaluation du programme de formation professionnel Éducateur en service de garde en milieu scolaire, soit la formation initiale du personnel en garde scolaire, afin de s'assurer qu'elle répond bel et bien aux exigences de la tâche. Obligatoire pour le personnel éducateur depuis 2012, l'attestation d'études professionnelles (AEP) n'a toujours pas fait l'objet d'une évaluation quant à savoir si le programme correspondait bien aux attentes des milieux. À la lueur des résultats de la présente consultation, plus que jamais l'évaluation de ce programme de formation pourrait être mise au cœur des priorités afin de s'assurer de toutes les dimensions et recommandations abordées dans le présent mémoire.

## CONCLUSION : LE SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE, UN ACTEUR MOBILISÉ ET TRANSVERSAL AUX ACTIONS DE L'ÉCOLE

Par ce mémoire, l'Association démontre l'importance et la nécessité d'intégrer le service de garde en milieu scolaire et son personnel à l'ensemble des initiatives prises pour offrir un milieu accueillant, stimulant aux élèves et ainsi favoriser leur réussite éducative.

Le développement global des élèves concerne tous les acteurs de l'école, et les personnes qui oeuvrent en garde scolaire en font partie. Leur engagement envers les élèves en fait des acteurs mobilisés autour de leur réussite. À ce titre, elles méritent d'être reconnues et soutenues afin d'être en mesure d'accomplir pleinement leur rôle auprès des élèves et de leurs parents.

L'Association recommande que :

- le personnel éducateur détienne une formation spécifique qui réponde aux besoins des enfants de 4 ans et des clientèles issues des milieux défavorisés et qu'une ressource pédagogique soit disponible afin de les accompagner et les soutenir dans leurs interventions;
- le ratio éducateur/enfant soit revu à la baisse pour les enfants de 4 ans; un ratio qui varierait entre 12 et 15 enfants par éducateur nous apparaît un ratio à respecter, ce qui permettrait un meilleur encadrement;
- la gratuité de la garde scolaire pour les enfants de 4 ans et 5 ans en milieux défavorisés soit envisagée;
- le ministère de l'Éducation s'assure que les ressources allouées aux services de garde sont suffisantes pour permettre une réponse adéquate aux besoins très diversifiés de l'ensemble des élèves ayant des besoins particuliers;
- le ministère de l'Éducation lance un message clair sur la nécessaire participation du personnel éducateur dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'intervention des élèves;
- l'école s'assure de la qualité des interventions de toutes les personnes qui interviennent auprès des élèves;
- l'implantation d'un comité de parents utilisateurs du service de garde dans les écoles primaires soit obligatoire;
- le Ministère procède à une révision du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire* afin de l'adapter à la réalité de l'école d'aujourd'hui;
- le Ministère procède à l'évaluation du programme de formation professionnelle Éducateur en service de garde en milieu scolaire ;
- les technologies et les ressources éducatives numériques soient disponibles pour le personnel éducateur.

Et finalement, l'Association questionne la pertinence de créer un nouvel organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances dans le milieu de l'éducation.

En terminant, l'Association reconnaît que le gouvernement doit agir en tant que leader pour coordonner l'ensemble des actions nécessaires à la réussite éducative de tous. C'est pourquoi, nous formulons une volonté claire d'assurer une continuité dans les mandats du ministère de la Famille et de celui de l'Éducation. En ce sens, il apparaît pertinent de rassembler la petite enfance et l'éducation préscolaire, primaire et secondaire sous un même ministère. Un tel ministère pourrait définitivement avoir une meilleure vue d'ensemble du parcours éducatif des enfants, ce qui permettrait une offre de services intégrés assurant une continuité des actions.

L'Association reste disponible pour toutes questions et orientations ici nommées. Elle reste disponible à contribuer aux réflexions du Ministère en ce qui a trait au rôle transversal des services de garde en milieu scolaire dans la réalisation de la mission de l'école.